



Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20151001-2015-151-URBMC	
Nature de l'acte	2015-151
Date de réception en préfecture	10/09/2015
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	884

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015

QUESTION N°2015-151

URBANISME : Groupe scolaire des Bourguets - Ecole Jules Lesieux - Désaffectation des locaux scolaires

RAPPORTEUR : Madame Laurence LOTTERIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L 2121-29
Vu la circulaire interministérielle du 25 août 1995, portant désaffectation des biens des écoles élémentaires et maternelles publiques
Vu le courrier en date du 17 juin 2015 sollicitant l'avis de Madame le Préfet sur la désaffectation de l'école Jules Lesieux
Vu l'avis favorable de Monsieur le Sous-préfet de Saint-Omer, et en accord avec Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale, en date du 10 septembre 2015

Considérant le projet de création d'une structure d'accueil petite enfance valorisant l'inclusion d'enfant porteur de handicap, en partenariat avec Familles Rurales Pas-de-Calais, dans un bâtiment scolaire,

Considérant la réalisation de ce projet dans une partie des locaux de l'école Jules Lesieux, du groupe scolaire des Bourguets,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur la désaffectation des biens des écoles élémentaires et maternelles publiques,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- de se prononcer favorablement sur la désaffectation d'une partie des locaux de l'école Jules Lesieux.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

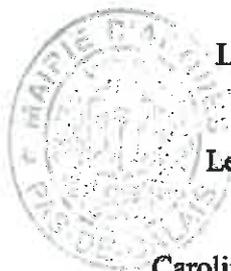
Le 29 septembre 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT

Acte administratif certifié exécutoire
Après réception en Sous-Préfecture
le 01.10.15... et publication ou
notification le 01.10.15..
Madame le Maire

C. SAUDEMONT





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015**

Affiché le 30 septembre 2015

L'An Deux Mille Quinze le vingt neuf septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 23 septembre 2015, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés : Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Roxanne VASSEUR - PEPE ayant donné pouvoir à James MUNCK
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christine DACY
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Guillaume BOYAVAL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Dominique GODART
est nommé secrétaire de séance.**